

# **PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du jeudi 26 juin 2025 à 20H30**

**Le 26 juin 2025,**

Le conseil municipal, légalement convoqué le 19 juin 2025, conformément aux articles L 2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Raymond VOUZELLAUD, Maire.

**Présents :** Mme Sylviane DEGAIT, Mme Maria DECOUTY, Mme Marylène GAUTHIER, Mme Christelle LEONARD, Mme Isabelle LAZERAN, M. Gervais LAMARE, M Pascal MERIGUET, M Patrick BOHERS, M. André CLARISSE.

**Pouvoirs :**

**Absents :** Mr Jean PUYHARDY.

Le Président ayant ouvert la séance à vingt heures trente minutes et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Mr André CLARISSE est désigné pour remplir cette fonction.

**Ordre du jour :**

- Révision des loyers.
- Point projet création appartement.
- Point projet éclairage public.
- Point vente « Bar de la Source ».
- PLUI.
- Recensement population en 2026.
- Convention SYDED.
- Projet éolien.
- Résumé des réunions et des commissions.
- Questions diverses.

**- Révision des loyers.**

Comme tous les ans, une révision des loyers doit être effectuée au mois de juillet. Cette année l'indice de référence à appliquer est une augmentation de 1,82 %. Monsieur le Maire propose au conseil municipal 2 simulations : une avec un taux d'augmentation de 1,82 % et une autre avec un taux d'augmentation de 1 %. A l'unanimité, le conseil adopte une augmentation de 1 % des loyers au 1<sup>er</sup> juillet 2025.

**- Point projet création appartement.**

Monsieur le Maire présente le plan définitif du projet de logement. Le conseil municipal donne son accord pour ce projet. Le dossier d'appel d'offre sera déposé vers la mi-juillet pour un dépôt des offres vers la mi-septembre pour un commencement des travaux mi-octobre.

**- Point projet éclairage public.**

Le SEHV a transmis la facture. Les dysfonctionnements sont toujours présents sur différents secteurs de la commune.

Un rendez-vous sera demandé avec Mr PREVOST du SEHV pour voir comment résoudre ces problèmes.

La led du lampadaire derrière la mairie a été changée.

**- Point vente « Bar de la Source ».**

Mme Prisca RIVEYRAN a ouvert le bar le 25 juin 2025.

Un arrêté de mise à disposition de la terrasse a été établi par la commune.

- **PLUI.**

Depuis le 14 février la communauté de communes Porte Océane du Limousin a la compétence du PLUI.

Le PLUI va appliquer les directives du SCOT

- **Recensement population en 2026.**

Le recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 14 février 2026. Mr Pascal MERIGUET a été désigné comme coordonnateur communal.

Une formation des élus aura lieu le 12 septembre à 9h30 à Limoges.

- **Convention SYDED**

Une convention a été signée entre la commune et le SYDED afin de mettre à disposition un agent du SYDED pour entretenir les composteurs qui sont situés dans le parc de l'église.

- **Projet éolien.**

Monsieur le Maire reprend les différentes étapes du projet éolien de la première réunion jusqu'à l'enquête public. Il indique que le conseil municipal doit donner son avis par rapport à ce projet. Chaque membre du conseil donne son avis à bulletin secret.

Le vote est dépouillé par Mme LEONARD et Mr LAMARE. Les résultats sont : 1 voix pour le projet, 9 voix contre le projet.

- **Questions diverses.**


- Suite au départ des locataires, Mr le Maire indique que l'appartement au 1<sup>er</sup> étage du presbytère est disponible au 1<sup>er</sup> juin.
- Point sur les producteurs pour le marché du 14 août : les escargots du maine, Bulan, le pain de Mr Duthiers et la buvette sera tenue par Prisca. Le groupe pour l'animation est réservé.

- **Résumé des réunions et des commissions.**

- Maria DECOUTY : réunion du conservatoire concernant les tarifs. 2 nouvelles activités vont être proposés : orgue et chant lyrique.
- Gervais LAMARE : réunion du SIAEP.
- Isabelle LAZERAN : conseil d'école. Effectif de 54 élèves à la rentrée de septembre.
- Pascal MERIGUET : les routes ont été goudronnées.
- Sylvianne DEGAI : réunion du CCAS.

Fin de la séance à 22H00.

Le secrétaire,  
André CLARISSE.



Le Maire,  
Raymond VOUZELLAUD.

